Appels à projets

Dans le cadre d'appels à projets, des financements ou d'autres formes de soutien peuvent vous être attribués pour mener à bien vos projets. Qu'est-ce qu'un appel à projets ? Où les trouver ? Voici les réponses à ces questions.

Qu'est-ce qu'un appel à projet ?

Un appel à projet est un mécanisme mis en place par un organisme (collectivité publique, financeur privé, etc) pour **l'attribution d'une subvention** ou, parfois, d'un bien (exemple : occupation temporaire de locaux). L'organisme définit un **cadre général dans lequel doivent s'inscrire les projets des candidats** . Le contenu de chacun de ces projets est quant à lui libre, ce qui contribue à distinguer l'appel à projets de la commande publique.

Chaque appel à projets est régi par des modalités précises :

- un cadre général et/ou une thématique ;
- des objectifs et finalités ;
- des critères de sélection des candidats (statut juridique, gouvernance, activité...) ;
- un calendrier (date limite de dépôt des candidatures, annonce des lauréats).

Les porteurs de projets candidats (associations, établissements publics, fondations, structures d'insertion par l'activité économique, entreprises solidaires d'utilité sociale, coopératives, etc.) doivent respecter les modalités de l'appel à projets auquel ils répondent. Un dossier déposé hors délai pourra être rejeté.

Les lauréats d'un appel à projets sont généralement choisis par une commission.

L'action du Grand-Orly Seine Bièvre

Le Grand-Orly Seine Bièvre est doté d'un **outil d'ingénierie financière et de montage de projets dédié à la mobilisation de fonds, publics et privés, nationaux et européens**. Son périmètre d'action recouvre les 24 communes du territoire et l'ensemble de ses parties prenantes : associations, entreprises, filières, cluster, universités, écoles d'enseignement supérieur, etc...

La Mission Appels à projets, Recherche de financements et Affaires européennes a un triple rôle :

- Elle informe les parties prenantes du territoire des différentes opportunités de financement du moment ;
- Elle les accompagne dans la construction de candidatures et le montage de projets innovants. Elle intervient « prioritairement » sur des candidatures stratégiques, mais elle s'attache aussi à accompagner tous les porteurs qui sollicitent son aide, selon sa disponibilité ;
- Elle assure « l'interface » entre les financeurs et les porteurs de projets, veille à la bonne allocation des fonds et évalue les projets cofinancés.

https://deveco.grandorlyseinebievre.fr/nos-objectifs/porter-une-strategie-economique-commune/appels-a-projets??

Consulter les appels à projets en cours

CHIFFRES CLÉS

400
Opportunités de financement diffusées par le territoire depuis 2016

Plus d'une centaine
d'acteurs publics et privés accompagnés

20 millions
d'euros levés

EN SAVOIR PLUS

Une partie du territoire Grand-Orly Seine Bièvre bénéficie d'un outil dédié au développement urbain intégré. Il s'agit de l'Investissement Territorial Intégré (ITI). Sur le territoire, cela concerne le secteur de la Seine Amont (Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Valenton et Vitry-sur-Seine).
Concrètement, l'ITI Seine-Amont permet de développer des projets soutenus par l'Europe et la Région Île-de-France.

› Retrouvez toutes les informations concernant l'ITI Seine Amont sur le site internet de l'Etablissement public territorial

Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

01 78 18 22 22